

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEBRE 2016*

Convocation le 16 septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt trois septembre, à dix-neuf heures et trente cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIÉ, Jean-Louis VENDRIES et Madame Jocelyne ANDRIEU

Étaient excusés : Patrick AMAT qui donne procuration à Albert CASTADOT, Charles HENRAS qui donne procuration à Mathieu MOLINIÉ, Laurent LAGARDE, Mesdames Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU et Christelle SOUQUES-MIAN

Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

**AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE DES ÉTABLISSEMENTS
COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les obligations relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Il donne connaissance des modifications législatives en la matière et propose de déposer un « Ad'Ap » (Agenda d'accessibilité programmée comprenant le programme de travaux sous 3 ans).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de réaliser un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) pour les ERP communaux ;
- **DIT** que le programme « Accessibilité programmée » sera inscrit, en investissement, dans les budgets principaux 2017, 2018 et 2019 ;
- **S'ENGAGE** à payer les frais correspondants à ce programme à l'article 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions » ;
- **AUTORISE** Monsieur Albert Castadot agissant en qualité de Maire de la commune de Carnac-Rouffiac à déposer, à la préfecture du Lot, le dossier Ad'ap ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de toutes les démarches nécessaires à son parfait aboutissement.

POUR: 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 23/09/2016
Le Maire,
Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/09/2016
Le Maire, Albert Castadot